



Autorisation de permis de construire par dispense d'enquête publique (selon les art. 111 LATC et 72d.RLATC)

Mesdames, Messieurs,

la Municipalité a décidé, dans sa séance du 14 avril dernier, d'autoriser Monsieur Pascal Christe à l'aménagement d'une terrasse extérieur en bois d'une longueur de 9 m sur une largeur de 2.50m, parcelle n°123 ECA n°94, situé à la ruelle de la forge 3 à Arnex.



Le dossier complet peut être consulté au bureau communal, **jusqu'au 13 mai 2025** le mardi matin de 9h00 à 11h00 ou sur rendez-vous au 024/441 51 37.

La secrétaire municipale

Arnex, le 24 avril 2025